



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.


How to prepare and submit it?


The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are **NOT** a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	[ADES]
Project title:	[ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL]
Coordinator contact:	[ALVAREZ Sylvie], [ADES]

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	ADES	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE.....	4
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	9
2.1 General organisation and management	9
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy.....	9
2.3 Communication and visibility	10
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	11
3.1 ECHE fundamental principles	11
3.2 Mobility activities	13
3.3 Cooperation projects.....	14
4. DECLARATIONS.....	15
ANNEXES.....	16

HEI PROFILE

General profile <i>(n/a for Topic 1)</i>	
Number of students <i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).</i>	
Short cycle	
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	
2 nd Cycle (e.g. Master):	
3 rd Cycle (e.g. PhD):	
Number of staff <i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	
Administrative staff:	
Number of degree courses <i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	
2 nd Cycle (e.g. Master):	
3 rd Cycle (e.g. PhD):	

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students <i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i> Note: <i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i> <i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	
Number of outbound students to Partner countries:	
Number of incoming students from Programme countries:	
Number of incoming from Partner countries:	
Traineeships	

Number of outbound students to Programme countries:	
Number of outbound students to Partner countries:	
International degree students	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	
Number of foreign degree students from Partner countries:	
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)	
Academic staff	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	
Number of outbound staff to Partner countries:	
Number of incoming staff from Programme countries:	
Number of incoming staff from Partner countries:	

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)	
Cooperation, consortia and networks in education and research	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	


Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	
Number of projects as coordinator:	
Number of projects as partner:	

Staff working for Erasmus+ programme activities	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator:	
Number of projects as partner:	

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT
<p>Participation in Erasmus+</p> <p><i>Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.</i></p> <p><i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mobility project for higher education students and staff</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Student mobility for studies</i> ○ <i>Student mobility for traineeships</i> ○ <i>Staff mobility for teaching</i> ○ <i>Staff mobility for training</i> ○ <i>Blended intensive programmes</i> • <i>Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partnerships for Cooperation</i> • <i>Partnerships for Excellence – European Universities</i> • <i>Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees</i> • <i>Partnerships for Innovation</i> • <i>Alliances for Innovation</i> • <i>Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.</i> • <i>Jean Monnet Actions</i> <p>Strategy, objectives and impact</p> <p><i>What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.</i></p> <p><i>What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.</i></p> <p><i>Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.</i></p> <p>Indicators</p> <p><i>For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation)</i></p>

projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.

Participation in Erasmus+

Depuis 2014, notre établissement de formation en travail social a mis en œuvre des mobilités internationales pour ses étudiants en formations supérieures d'Éducateur de Jeunes Enfants et d'Éducateur Spécialité.

Au cours de la Charte Erasmus 2014-2020, le développement de la mobilité européenne et internationale a pris place dans notre établissement en favorisant des actions ERASMUS+ et plus particulièrement sur des actions clés 1 d'enseignement Supérieur. Au total 23 étudiants ont vécu une expérience à l'étranger soit 22 mobilités de stage et 1 mobilité d'étude.

Ces mobilités ont été menées autour d'un pilotage interne, selon des processus formalisés et dans le respect de la charte Erasmus (réunions, supports d'information, soutien administratif et pédagogique, suivis par mail et visio tout au long des périodes...). Notre organisation repose sur une gestion transversale partagée entre le référent de la mobilité, les responsables de formation et la direction.

Ces mobilités ont permis aux étudiants d'acquérir des connaissances et expériences professionnelles et de renforcer leurs compétences en qualité de futurs travailleurs sociaux.

Le niveau de satisfaction des étudiants énoncé lors des bilans, démontre l'intérêt et la reconnaissance des activités de mobilité au sein de ces formations. Dans le cadre des ECTS, le supplément au diplôme (Europass) reste une valeur ajoutée dans le parcours professionnel de l'étudiant.

L'année 2020 restera, du fait de la COVID-19, une année sans mobilité pour notre établissement. Des projets ont émergé en 2020 et sont à nouveau à l'étude pour la fin 2021 et/ou début 2022.

Ces mobilités seront organisées dans le respect des consignes sanitaires nationales et internationales afin de garantir la sécurité des participants.

Enfin, notre établissement s'appuie sur son pôle mobilité internationale pour renforcer et étendre son réseau à l'échelle européenne et internationale et promouvoir les formations supérieures en travail social.

Strategy, objectives and impact

Notre stratégie internationale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne au sein du réseau national UNAFORIS (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale) pour promouvoir la modernisation de l'appareil de formation en travail social et l'amélioration de la qualité des enseignements en intensifiant les échanges dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur.

Nos 2 formations supérieures, de 180 ECTS chacune, incorporent la possibilité d'un semestre de cours et/ou stage (jusqu'à 30 ECTS) dans une institution homologue étrangère, par convention.

Notre Institut active les réseaux d'enseignement supérieur du travail social étrangers avec lesquels ses enseignants ont développé des échanges antérieurs grâce à des partenaires stratégiques communs, des contacts lors de colloques ou en participant aux programmes Leonardo, Comenius ou Grundtvig. Nous proposerons de signer une convention de partenariat à un ensemble d'institutions signataires de la charte Erasmus 2014 offrant des formations supérieures en travail social.

Les étudiants et les formateurs pourront présenter leur demande de mobilité vers ces destinations.

Nous privilégierons au cours des prochaines années : d'une part, pour des raisons de proximité territoriale, le nord de l'Espagne ; d'autre part compte tenu des compétences linguistiques recensées à ce jour parmi les étudiants et le personnel, les institutions où la langue d'enseignement est le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien ou le portugais. Les demandes émanant d'institutions étrangères et l'amélioration des compétences en langues contribueront à élargir la stratégie de conventions de coopération.

Si le programme Erasmus pour tous le permet, le contact déjà établi de longue date avec le département de travail social de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro au Brésil pourra se traduire par des projets de mobilité étudiante et enseignante axés sur les questions de mise en œuvre des politiques de droits humains et d'égalité.

Les liens professionnels avec l'Université Laval à Québec et l'Université du Québec à Montréal seront réactivés pour promouvoir deux axes de professionnalisation en travail social importants : la participation active des usagers de l'action sociale en situation de handicap ou de précarité d'une part,

la lutte contre les violences de genre d'autre part. Mobilité enseignante et mobilité étudiante seront articulées dans cette perspective.

Les contrats de mobilité sortante de nos étudiants de premier cycle d'enseignement supérieur porteront aussi bien sur des stages en milieu professionnel que sur des cours selon des parcours que les responsables des 2 cursus de formation (d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé) auront validé avant le départ. En effet l'objectif est autant une appropriation des savoirs nouveaux, que l'acquisition de capacités d'action différentes des pratiques courantes en France.

Les bourses d'études ou de stages à l'étranger prévues dans le cadre des politiques de coopération internationale du Conseil Général du département de Lot et Garonne et du Conseil Régional Aquitaine seront sollicitées pour faciliter la mobilité étudiante.

Tant pour la mobilité sortante qu'entrante, notre politique de concertation avec les établissements de notre territoire, dans le cadre du Schéma Départemental de l'Enseignement Supérieur permettra que les groupes cibles de la mobilité d'étudiants et d'enseignants de disciplines complémentaires (travail social, enseignement élémentaire et secondaire et développement durable) participent à des activités communes soit des cours ou des stages d'immersion sur le terrain professionnel transdisciplinaire.

Le pôle international de notre établissement veillera au développement de projets de coopération européenne et internationale qui favorisent une approche comparative des principaux champs de spécialisation de nos formations supérieures à savoir les politiques et l'action sociale en faveur de :

- l'accueil des jeunes enfants
- la protection de la jeunesse
- la non-discrimination et l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- l'inclusion des personnes marginalisées ou en difficultés sociales
- l'égalité de genre
- les processus de désinstitutionalisation dans les secteurs éducatifs, sanitaires, sociaux.

Les participants aux mobilités entrantes et sortantes seront systématiquement sollicités pour apporter leur témoignage lors d'événements organisés par notre établissement tels que Assemblée Générale annuelle, Restitution des mobilités, colloques sur les politiques sociales et les pratiques à destination d'un public large de professionnels du territoire. Ces échanges élargis d'expérience viseront à générer des apports méthodologiques, des référentiels de compétences en cohérence et en cohésion avec les politiques et les bonnes pratiques développées en Europe.

Indicators

Notre établissement, ancré de longue date dans une ville moyenne au sein d'une zone rurale à la population vieillissante, peu qualifiée et de faible pouvoir socio-économique, développe l'enseignement supérieur en travail social depuis 12 ans. Ainsi contribue-t-il à attirer des jeunes pour qu'ils étudient et trouvent ensuite un emploi, avec des effets économiques et culturels non négligeables sur le territoire. Notre établissement a pour objectif d'accroître de façon importante cet impact dynamique en s'appuyant sur sa stratégie de coopération internationale.

En effet il s'agit de promouvoir l'ambition d'acquérir une qualification de niveau supérieur couplée à des capacités à la mobilité internationale.

Les diplômés de notre établissement ayant une expérience de formation (stages ou études) à l'étranger disposeront de compétences plus favorables à leur employabilité d'une part, et contribueront d'autre part à l'évolution locale des pratiques sociales et éducatives dans le sens prôné par les politiques européennes : évaluation, transfert de bonnes pratiques, non-discrimination.

L'engagement de notre établissement dans la coopération internationale exige une modernisation et des procédures d'évaluation de la qualité qui sont garantes d'une validité et d'une fiabilité reconnues. L'objectif est d'obtenir un impact en termes d'attractivité et de crédibilité de l'établissement sur notre territoire rural.

Cet impact sera d'autant mieux atteint que des partenariats stratégiques concomitants seront engagés ou renforcés avec des institutions reconnues pour leur expérience des mobilités européennes et au-delà : AIFRIS en Gironde, Institut National du développement Local (INDL) et Pôle Universitaire d'Agen.

Il s'agit d'articuler notre stratégie à celles d'autres acteurs locaux (Maison de l'Europe du Lot-et-Garonne, Europe Direct Moyenne Garonne, Missions Locales...) qui partagent nos objectifs de développement des compétences de la jeunesse du territoire et de l'égalité des chances par le biais de projets de mobilité et d'échanges interculturels. Les mobilités sortantes et l'accueil de participants à des mobilités entrantes seront donc une source d'enrichissement mutuel décisive pour une zone de niveau socio-économique faible.

Dans le cadre de la Charte Erasmus 2014-2020, des impacts qualitatifs ont été relevés sur :

- L'amélioration du niveau de langue des participants
- L'intérêt accru pour la mobilité parmi les étudiants.

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management *(n/a for Topic 1)*

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

Insert text

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy *(n/a for Topic 1)*

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Insert text

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

*Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.
Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.
Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.*

L'ADES s'engage à diffuser et présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie Erasmus de façon visible sur son site internet. Une page est dédiée à la mobilité internationale : <https://www.adesformations.fr/mobilite-internationale>

Le pôle international de l'ADES met en place des temps d'information en direction du personnel et des étudiants. La promotion des actions soutenues par le Programme ainsi que les résultats et l'impact des projets sur les parties prenantes sont déclinés sur différents supports ou événements :

- Mise à jour de la page dédiée du site Internet
- Bilan annuel d'activité
- Réseaux sociaux
- JPO
- Supports de communication (flyers, diaporama, plaquettes)
- Temps de restitution organisé chaque année et réunissant les partenaires institutionnels, financeurs, étudiants et personnel (présentation des mobilités par chaque étudiant via photos, vidéos, diaporama)
- Réunions d'information sur la mobilité internationale
- Mises en relation entre étudiants ayant réalisé une mobilité et les candidats à la mobilité

Lors de la semaine internationale des #ErasmusDays#, l'ADES organise une campagne d'affichage dans ses locaux et diffuse l'information sur son site internet et ses réseaux sociaux.

L'Association des étudiants de l'ADES "UTOPI'K" relaye également l'information.

L'analyse qualitative du rapport final de chaque projet est présentée et diffuse à la commission mobilité. Si le rapport final pointe des écarts, des mesures correctives sont mises en place.

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

<p>ECHE fundamental principles</p>
<p>Non-discrimination, transparency and inclusion</p> <p><i>Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.</i></p> <p><i>Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.</i></p> <p>Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the ECHE Guidelines.</p> <p>L'ADES met en œuvre et applique des principes éthiques et de non discrimination, d'équité et de transparence, dans le processus de sélection, l'accès à l'information et aux dispositifs d'aide.</p> <p>Outre le référent de la mobilité internationale, l'ADES est dotée d'un référent pour les personnes en situation de Handicap. Ce dernier accompagne les étudiants en situation de handicap de la sélection à la diplomation. Cet accompagnement peut porter sur différents aspects :</p> <p>Aménagement d'épreuves</p> <p>Adaptation au poste de travail</p> <p>Prise en compte des compensations</p> <p>Si un projet de mobilité émerge pour une personne en situation de handicap, notre référent sera systématiquement impliqué dans son accompagnement.</p> <p>L'information relative à la mobilité est transmise à l'ensemble des étudiants quelle que soit leur situation ou statut ; si besoin les outils de communication sont adaptés (Falc, agrandissement des caractères...).</p> <p>Les aides à la mobilité sont précisées sur un diaporama de présentation ; les liens aux sites internet Pénélope+ et Région Nouvelle-Aquitaine sont systématiquement transmis.</p> <p>La sélection des projets des candidats s'effectue sur la base d'un écrit selon une trame unique communiquée sur notre site Internet. Le guide du candidat à la mobilité mis en ligne, précise les attendus du projet. Ce projet est soumis à l'appréciation du responsable de la formation qui vérifie les objectifs de stage, la structure d'accueil et sa capacité à accueillir l'étudiant...Après cette étape, nécessitant parfois des allers et retours avec les étudiants, le projet est transmis au référent mobilité qui instruit la demande en tenant compte des pays jugés à risque.</p> <p>Le référent mobilité peut solliciter l'étudiant et/ou le responsable de formation si besoin d'informations ou précisions supplémentaires.</p> <p>A l'issue de l'instruction des projets, une commission mobilité est mise en place. Elle réunit le référent mobilité, la direction, les responsables de formation. Les projets sont détaillés et peuvent nécessiter des demandes de précisions ou un temps de réflexion plus important avant validation.</p> <p>Généralement les projets émergent environ 6 à 8 mois précédent le départ et sont validés définitivement 2 mois avant.</p> <p>Concernant la mobilité des personnels enseignants, le pôle mobilité internationale de l'ADES recense les demandes et évalue la faisabilité en fonction des partenariats engagés à l'étranger en lien avec les formations supérieures en travail social.</p>
<p>ECTS credits <i>(n/a for Topic 1)</i></p> <p><i>Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.</i></p> <p>Note: More information on ECTS can be found in the ECTS Users' Guide.</p>
<p>Insert text</p>

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

L'initiative Carte Etudiante Européenne est au cœur d'une réflexion et d'un groupe de travail national initié par le réseau UNAFORIS (Union Nationale d'Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale) auquel participe l'ADES.

Nous avons également participé à des Webinaires organisés par l'Agence Erasmus+.

La simplification et la dématérialisation des procédures de mobilité est un axe d'amélioration et de promotion de la mobilité internationale.

Dès la rentrée de septembre 2021, les étudiants seront informés de l'initiative relative à la carte étudiante européenne / Erasmus+ Digital. Il leur sera présenté systématiquement les avantages de la carte, son fonctionnement, les règles d'identification et de sécurité...

L'ADES se prépare au déploiement de cet outil

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

L'ADES, dans le cadre du développement durable, sensibilise ses étudiants et personnels enseignants aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, dont les objectifs sont :

- Acquérir connaissances générales du développement durable et ses enjeux
- Notion d'éco responsabilité et bonnes pratiques (co-voiturage, BlaBlaCar, transports en commun, train, bus ...)
- Prévenir l'épuisement professionnel, inscription dans 1 activité économique durable.
- Prévenir les risques psychosociaux
- S'inscrire dans un tissu social par l'activité professionnelle
- Savoir adopter des comportements pour se protéger (physique)
- Utiliser des matériels recyclables : à économie d'énergie (eau, électricité), le tri sélectif et le recyclage (affiché dans les locaux), la limitation pollution chimique,
- Prévenir sur les risques liés aux nombreux déplacements

Cette sensibilisation au développement durable s'inscrit dans une démarche globale quotidienne et pour les mobilités.

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

L'ADES, de part les différentes formations qu'elle anime, participe à l'engagement civique et à la citoyenneté des étudiants et futurs travailleurs sociaux. Pour ce faire, en complément d'une forte incitation au développement durable, l'éducation à la citoyenneté est transversale à l'ensemble des apprentissages au sein de l'établissement. Le Règlement intérieur des formations donne le cadre d'un comportement responsable et citoyen au sein de l'établissement mais aussi sur les terrains professionnels et sites qualifiants. Le livret d'accueil remis en début de formation comporte une note intitulée « question d'état d'esprit » qui présente ce que l'on attend de chacun, par exemple :

- un esprit d'entraide : c'est à dire, autant que possible, être attentif à ceux qui nous entourent, se rendre disponible pour celui qui en a besoin et l'aider.
- pas de jugement de valeur : il s'agit d'éviter de porter un jugement sur ce qui est bon ou bien, mal ou mauvais pour quelqu'un, sur ses qualités, capacités, opinions, etc. Ceci n'empêche pas de discuter ni d'exercer son sens critique. Simplement, c'est ne pas décider, ni statuer sur la valeur d'une personne, sur la valeur de son « profil », de sa situation, de ses paroles.
- Respect d'autrui. Cela se traduit par de nombreuses choses comme : arriver à l'heure, respecter le travail des agents d'entretien, ...

L'ADES encourage l'engagement civique et la citoyenneté active, notamment, en mettant à disposition de l'association des étudiants des espaces de travail, en aidant sur des projets « humanitaires », en les incitant à développer des moyens d'entraide mais aussi à s'impliquer au niveau local ...

Enfin, concernant l'interculturalité, il est évident que nous avons ressenti une plus grande conscience multiculturelle parmi les étudiants ayant réalisé une mobilité. Leurs présentations, lors des restitutions, en témoignent. La majorité des étudiants relatent souvent les écarts de culture constatés.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility
<p>Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1)</p> <p><i>How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition?</i></p>
Insert text
<p>Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)</p> <p><i>Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.</i></p> <p><i>Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.</i></p>
Insert text
<p>Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)</p> <p><i>Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).</i></p> <p><i>Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).</i></p>
Insert text
<p>Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)</p> <p><i>Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).</i></p>
Insert text
<p>Full automatic recognition of credits (after mobility)</p> <p><i>Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition.</i></p>
<p>La mise en crédits européens (ECTS) des formations EJE / ES centre la formation sur l'acquisition de compétences validées par 6 semestres sur 3 ans.</p> <p>Cette mise en crédit des formations EJE et ES s'est appuyée sur une évolution des formations prenant en compte la nécessaire mutation vers des pratiques d'enseignement supérieur ouvertes à la mobilité, à</p>

la découverte de nouveaux partenariats à l'échelle européenne et internationale, et dans le respect des caractéristiques professionnelles des formations aux carrières sociales, fondées sur l'alternance, sur la complémentarité et l'articulation des apprentissages théoriques et pratiques, et structurées par les référentiels de formation.

Chaque module fait l'objet d'une validation spécifique qui permet la valorisation en ECTS. La validation porte à la fois sur l'assiduité et l'implication de l'étudiant et sur l'acquisition de compétences intermédiaires.

La commission de validation des modules examine la situation particulière des étudiants qui n'ont pas validé 60 crédits au cours de l'année. Un rattrapage individualisé au cours de l'été leur est proposé.

Le nombre de 50 crédits ECTS acquis sur les deux semestres de l'année constitue la référence minimale retenue pour le passage dans le cycle annuel suivant. Après les dispositifs de rattrapage entre juin et début septembre, les étudiants n'ayant pas validé au moins 50 crédits ECTS font l'objet d'un examen particulier et d'une délibération spécifique de la commission de passage dans une séance exceptionnelle.

Les étudiants ayant validé entre 50 et 60 crédits au cours d'une année peuvent se présenter une seconde fois pour valider les crédits manquants dans le cadre des épreuves organisées pour la promotion suivante.

Concernant les crédits ECTS pour la période de mobilité, ils sont pris en compte pour la validation au diplôme et la délivrance du supplément au Diplôme. Le contrat pédagogique mentionne le nombre de crédits prévus (tableau B) conformément au programme de la formation suivie et notamment la maquette pédagogique. La structure d'accueil renseigne ses parties et notamment le tableau « attestation de stage ». Une évaluation de stage est systématiquement réalisée (le plus souvent à distance) et donne lieu à une évaluation par le référent pédagogique en charge du suivi de l'étudiant. Toutes les activités indiquées dans le contrat pédagogique comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant. Les crédits sont ensuite transférés dès le retour de l'étudiant.

La présentation au Diplôme d'État des personnes n'ayant pas validé 150 crédits au cours des 5 premiers semestres fait l'objet d'une délibération en commission de validation, sur la base des résultats de l'ensemble du parcours.

L'ADES présente également les outils Europass-mobilité dont le CV et invite chaque étudiant sortant à le formaliser sous cette forme. Nous communiquons le site lors des réunions de présentation de la mobilité internationale <https://europa.eu/europass/fr/europass-mobility>

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

Le pôle international de l'ADES promeut des rencontres d'informations en direction du personnel pour stimuler l'émergence de projets de mobilité. Un formulaire va leur être proposé afin de cibler les souhaits mais également les cours qu'ils pourraient donner lors de leur mobilité. Une formation pourra alors leur être proposée, notamment autour des langues. Cette démarche est en cours au sein de notre établissement et nous nous appuyons sur les bonnes pratiques identifiées dans le projet REALISE (Realising the potential of the international mobility of staff in higher education). Elle permettra le développement de la mobilité du personnel et d'en lever les freins. Ces expériences seront ainsi valorisées et reconnues dans le parcours professionnel du personnel concerné.

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities

Promotion of cooperation projects (n/a for Topic 1)

Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.

Insert text

<p>Support engagement <i>(n/a for Topic 1)</i></p> <p><i>Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.</i></p>
<p>Insert text</p>

4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter	
<p>By submitting this application, the institution:</p> <ul style="list-style-type: none"> acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter. accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx 	<p>YES</p>

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).